Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure
RNCP38575BC3

Le programme de formation
La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le bloc de compétences 3 du Titre Professionnel de Responsable Petite et Moyenne Structure de niveau 5 (équivalent BAC +2), RNCP38575 enregistré le 23/01/2024, délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Tous publics souhaitant devenir dirigeant d'entreprise ou responsable d'unité dans une structure de taille plus importante. Création ou reprise d'entreprise en direct ou en franchise.

Pré requis :

Formation commerciale et financière nécessaire ou expérience en TPE/PME

Objectifs du programme de formation

Analyser le bilan de la structure
Analyser le compte de résultat de la structure
Rédiger le rapport d'activité de la structure

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 6 volets :

1. 6 parcours de e-learning comprenant au total 177 vidéos de formation enregistrées par 64 experts différents.
2. 6 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et compte rendu de 1 livre (Diagnostic d'entreprise) sous format numérique qui complète les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT. Lors des rendez-vous programmés en visio conférences, le consultant formateur référent répond aux questions éventuelles des apprenants, aide le candidat à réaliser son dossier professionnel, l'informe des modalités de l'examen et le prépare au déroulement de l'examen devant le jury.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification à partir d'annales.
6. Assistance à la préparation du dossier professionnel à soumettre au jury. Les ECF sont établis par le responsable pédagogique de FORCES à partir du référentiel d'évaluation de la formation, du programme de formation et des notes des examens réalisés en ligne à la fin de chaque parcours de formation.

Contenu du programme

Bloc 3. Etablir et présenter un rapport d'activité de la structure
6 parcours de e-learning enregistrés par 64 experts différents

- Je comprends le langage financier – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère la trésorerie – Télécharger le parcours (PDF)

- J'établis mon business plan – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère une unité commerciale - Télécharger le parcours (PDF)
- Je contrôle la gestion de l'entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – Télécharger le parcours (PDF)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Bloc de compétences 3 du Titre professionnel responsable de petite et moyenne structure, délivré à l'issue de la formation, si le candidat réussit les évaluations conformes aux exigences de la Certification.
Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38575/ et sur https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/tp-responsable-de-petite-ou-moyenne-structure

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 52 H
Heures de tests de connaissances : 6 H
Etude et compte rendu du livre numérique : 40 H
Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 6 H
Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 15 H
Assistance dans la préparation du dossier professionnel : 4 H
Temps total de formation : 123 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 3 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.
Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.
A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0. Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo. Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.
Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : Demander les conditions de partenariat – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : Demander un devis

1 340 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

Raisons de choisir FORCES :

Pédagogie innovante : e-learning ; e-books ; experts variés ; tests ; visios

Suivi pédagogique et technique par consultant confirmé

84% de réussite aux examens d'Etat

Notation 4,82/5 sur le CPF

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits